

**Liberté-Egalité-Fraternité**

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 6 -six-

Absent : 1 -un-

convocation : 24 mai 2023

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. Anrigo Michel, Maire de Coustouges

Étaient présents outre le Maire sus nommé

MM les conseillers municipaux et Adjoint : MIRALLES Richard, IGLESIAS Marc, GARRIGUE Michel, BECK Martine et GIE Florence,

Absent : IGLESIAS Marc

A été nommée secrétaire : GIE Florence

Les membre du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

**RENOUVELLEMENT DU DELEGUE TITULAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE**  
**D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT)**  
**de la Communauté de Communes du Haut-Vallespir**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de M. Jean-Louis Casanova en date du 18 avril 2023, il y a lieu de procéder au renouvellement des délégués de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.C.T) de la Communauté de Communes du Haut Vallespir

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal délègue à l'unanimité**

**Monsieur Michel ANRIGO délégué titulaire**  
**Monsieur Marc IGLESIAS délégué suppléant**

**pour représenter la Commune de Coustouges**  
**au sein de la C.L.E.C.T. de la Communauté de Communes.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus  
Michel Anrigo, Maire de Coustouges

*Les membres présents ont signé le registre des délibérations.  
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le neuf juin deux mille vingt-trois*

**REÇU LE :**  
**16 JUIN 2023**  
**SOUS-PREFECTURE**  
**DE CÉRET**